

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

UFI: FW0T-02DN-3007-FM3J

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

dichlorométhane acide acétique

Mention Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 2 de 13

Pictogrammes:







Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Substance		
	N° CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlemer	nt (CE) nº 1272/2008)		
75-09-2	dichlorométhane			55 - < 60 %
	200-838-9	602-004-00-3	01-2119480404-41	
	Carc. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H351 H315 H319 H336			
64-19-7	acide acétique	acide acétique		
	200-580-7	607-002-00-6	01-2119475328-30	
	Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A; H226 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance			
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA			
75-09-2	200-838-9	dichlorométhane	55 - < 60 %		
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg				
64-19-7	200-580-7	0-7 acide acétique			
		CL50 = 11,4 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 3310 mg/kg Skin Corr. 1A; 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - < 90 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye >= 10 - < 25			

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 3 de 13

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 4 de 13

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 5 de 13

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	10	25		VME (8 h)	
		20	50		VLE (15 min)	
75-09-2	Dichlorométhane	50	178		VME (8 h)	
		100	356		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
75-09-2	Dichlorométhane	Carboxyhémoglobine	3,5 %	3	immédiatement en fin de poste

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation				
DNEL type	DNEL type		Effet	Valeur	
75-09-2	dichlorométhane				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	353 mg/m³	
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	706 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	12 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	88,3 mg/m³	
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	systémique	353 mg/m³	
Consommateu	Consommateur DNEL, à long terme		systémique	5,82 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,06 mg/kg p.c./jour	
64-19-7	acide acétique				
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	25 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	25 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	25 mg/m³	
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	25 mg/m³	



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
	Milieu environnemental			
75-09-2	dichlorométhane			
Eau douce		0,31 mg/l		
Eau douce (rejets discontinus)	0,27 mg/l		
Eau de mer		0,031 mg/l		
Sédiment d'	eau douce	2,57 mg/kg		
Sédiment m	arin	0,26 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		26 mg/l		
Sol		0,33 mg/kg		
64-19-7	acide acétique			
Eau douce		3,058 mg/l		
Eau douce (rejets discontinus)	30,58 mg/l		
Eau de mer		0,306 mg/l		
Sédiment d'eau douce		11,36 mg/kg		
Sédiment marin		1,136 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 8		85 mg/l		
Sol 0,47 mg/k				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Écran de protection du visage

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau Nom commercial du produit/désignation KCL 890 Vitoject® Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 60 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 7 de 13

uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

>35 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible pH-Valeur: Aucune donnée disponible Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité:

1,175 g/cm³

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 8 de 13

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Métal

10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 25,51 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 9 de 13

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
75-09-2	dichlorométhane	dichlorométhane					
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 402	
64-19-7	acide acétique						
	orale	DL50 mg/kg	3310	Rat	J Ind Hyg Toxicol, Vol 23, PP 78-82 (194	The sodium salt of acetic acid was admin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	11,4 mg/l	Rat	Study report (1980)	OECD Guideline 403	

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (dichlorométhane)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (dichlorométhane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
75-09-2	dichlorométhane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	193 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Bull Environ Contam Toxicol 20, 344-352	According to test methods described by t
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	27 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1979)	According EPA publication
	Toxicité pour les poissons	NOEC	357 mg/l	8 d	Pimephales promelas	Bull Environ ContamToxicol 39, 869-876 (other: ASTM E729-80
64-19-7	acide acétique						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2005)	other: SOP E257
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Skeletonema costatum	Study report (2005)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna	Study report (1990)	OECD Guideline 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-09-2	dichlorométhane	1,25
64-19-7	acide acétique	-0,17

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
75-09-2	dichlorométhane	> 0,91 - < 7,9		Washington, DC, US E
64-19-7	acide acétique	3,16	fish	Environ. Toxicol. Ch

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 11 de 13

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (acide acétique,

transport de l'ONU: dichlorométhane)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 8+6.1 Code de classement: CT1 Dispositions spéciales: 274 Quantité limitée (LQ): 1 I Quantité exceptée: F2 Catégorie de transport: 2 Nº danger: 86 Code de restriction concernant les Е

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (acide acétique,

<u>transport de l'ONU:</u> dichlorométhane)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8+6.1Code de classement:CT1Dispositions spéciales:274 802Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (acetic acid, dichloromethane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8+6.1Dispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

EmS: F-A, S-B



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 12 de 13

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (acetic acid, dichloromethane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8+6.1Dispositions spéciales:A3 A803Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):0.5 LPassenger LQ:Y840Quantité exceptée:E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 59, Inscription 75

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquide inflammable Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire Carc: Cancérogénicité

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification			
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul			
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul			
Carc. 2; H351	Méthode de calcul			
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul			

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide acétique/dichlorométhane an mélange volumétrique 1 : 1 mélangé

Date de révision: 26.03.2024 Code du produit: 31424 Page 13 de 13

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)